



Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI  
6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> étages immeuble Woodin Center  
Avenue Noguès, Plateau  
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Téléphone : 20 22 57 53  
Fax : 20 21 42 97

# Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)

Financement : Don IDA H8750-CI  
Crédit IDA 5297-CI et Convention AFD CCI 1368 01 M

Rapport d'audit financier

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

Ce rapport contient 12 pages hors annexes



Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI  
6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> étages immeuble Woodin Center  
Avenue Noguès, Plateau  
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Téléphone : 20 22 57 53  
Fax : 20 21 42 97

PSAC  
Côte d'Ivoire

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur

Monsieur,

En exécution de la mission d'audit des états financiers du Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC), nous vous présentons ci-après, notre rapport relatif à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014. Les états financiers du Projet sont constitués des éléments suivants :

- Un état des transactions des Comptes Désignés ;
- Une situation patrimoniale indiquant les fonds cumulés de l'UC-PSAC, les soldes bancaires, les autres actifs et passifs du projet et les engagements, le cas échéant ;
- Les notes sur les états financiers décrivant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- La liste des actifs immobilisés acquis ou achetés par les fonds du PSAC.

Ces états financiers consolident les situations individuelles des structures d'exécution du projet, notamment l'UCP PSAC, le Conseil du café-cacao, le Conseil du coton et de l'anacarde, l'APROMAC, l'AIPH, l'Intercoton et l'AGEROUTE.

### **Responsabilité de la préparation des états financiers**

L'UCP-PSAC est responsable de la préparation sincère des états financiers, incluant les notes annexes, en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur en Côte d'Ivoire et du SYSCOA, et avec les dispositions de l'accord de don. Cette responsabilité couvre également la conception, la mise en place et le maintien de procédures de contrôle interne, permettant de garantir que la sincérité et la présentation des comptes du projet ne sont pas entachées par des anomalies significatives provenant d'erreurs ou de cas de fraude.



**Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)**

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1368 01 M  
Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

**Responsabilité de l'auditeur**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit de l'IFAC; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir sur la base de sondages, l'assurance raisonnable que les comptes du projet sont sincères et correctement présentés.

Nous avons été également amenés dans le cadre de notre mandat à réaliser les procédures convenues suivantes :

**a) Ressources**

S'assurer que toutes les ressources de la Banque Mondiale ont été utilisées conformément aux dispositions de l'accord de financement du Projet, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.

S'assurer également que toutes les ressources du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), ont été utilisées conformément aux dispositions de la Convention d'affectation AFD pour le Projet, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.

**b) Contrepartie Etat de Côte d'Ivoire**

S'assurer que les fonds de contrepartie nationale (Budget de l'Etat), ont été obtenus et utilisés conformément aux dispositions de l'accord de financement du Projet, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis.

**c) Procédures de passation de marches**

S'assurer que les acquisitions des biens et services financés, ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de l'accord de financement du Projet, applicables, fondés sur les procédures de passation de marché de la Banque Mondiale, et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables.

**d) Tenue de la comptabilité**

S'assurer que tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;

S'assurer également que les comptes de l'Unité de Coordination du Projet (UC-PSAC), ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes du Système Comptable OHADA, et reflètent une image fidèle de la situation





**Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)**

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1388 01 M  
Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

financière du Projet à la fin de chaque exercice, ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date.

**e) Les comptes désignés**

S'assurer que les Comptes Désignés sont gérés eu égard aux dispositions de l'accord de financement du Projet.

**f) Actifs immobilisés**

S'assurer que les actifs immobilisés des AEP et de l'UC-PSAC sont réels et correctement évalués, et que le droit de propriété de l'UC-PSAC ou des bénéficiaires sur ces actifs, est établi en conformité avec les accords de financement.

**g) Demande de Remboursement de Fonds**

S'assurer que les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds identifiées lors de l'audit, ont été remboursées au Compte Désigné. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.

**h) Dépassement budgétaires**

S'assurer que tous les dépassements budgétaires sur les catégories de dépenses ou activités/composantes, ont fait l'objet d'autorisations et qu'elles ont été données par les personnes compétentes du Ministère et de la Banque mondiale ;

S'assurer du respect de l'affectation des ressources de financement par rapport aux activités, catégories de dépenses ou composantes.

**i) Recettes**

S'assurer que les recettes de ventes des dossiers d'appels d'offres – DAO, ainsi que les intérêts créditeurs des comptes bancaires, sont correctement utilisées et comptabilisés dans les livres du programme et reflétés dans les états financiers annuels.



**Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)**

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1368 01 M

Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

**j) Reporting**

S'assurer du respect des obligations du projet en matière de reporting financier périodique, d'audit interne, d'audit externe, de passation de marché (Plan de passation de marché...), de planification et budgétisation, et de la tenue des réunions du Comité de pilotage.

**k) Respect des obligations juridiques et fiscales**

S'assurer du respect de toutes les dispositions juridiques et fiscales, notamment en matière d'exonération d'impôt et taxes, et droits de douanes applicables au projet, le traitement fiscal applicable aux rémunérations versées au personnel contractuel et aux consultants de l'Unité de Gestion du projet et autres consultants individuels.

**l) Exécutions physiques**

S'assurer que les exécutions physiques réalisées par le projet existent.

Les principales conclusions issues de nos travaux, sont les suivantes :



**Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)**

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1368 01 M  
Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

## **1 Opinion sur les états financiers**

Nous sommes d'avis que, les états financiers du Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC), don IDA N° H8750-CI, donnent une image fidèle des ressources et emplois du projet et de la situation des réalisations pendant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014, conformément au système comptable adopté pour le projet. Dans tous les aspects significatifs, les dépenses ont été employées aux fins pour lesquelles elles étaient prévues, conformément à l'accord de financement.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait suivant :

Les dépenses de l'AEP APROMAC relatives à l'achat de plants et concernant l'exercice 2014, pour un montant total de 58 395 150 francs CFA, ont été enregistrées dans la rubrique « Dépenses d'exploitation » des états financiers clos le 31 décembre 2015.





**Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)**

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1368 01 M  
Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

## **2 Résultats des procédures convenues**

### **2.1 Ressources**

Nous attestons que toutes les ressources de la Banque Mondiale et du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), ont été utilisées conformément aux dispositions de l'accord de financement du Projet, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.

### **2.2 Contrepartie Etat de Côte d'Ivoire**

Nous attestons que les fonds de contrepartie nationale ont été obtenus et utilisés conformément aux dispositions de l'accord de financement du projet, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis.

### **2.3 Procédures de passation des marchés**

Nos diligences relatives aux procédures de passation des marchés font apparaître des constatations décrites à la section 3 de notre rapport.

### **2.4 Tenue de la comptabilité**

La comptabilité du projet est tenue par chaque AEP, à l'aide du logiciel TOMPRO multisite et ensuite consolidée au niveau de l'UCP PSAC.

Lors de nos travaux nous avons constaté que la comptabilité n'était pas à jour sur la période antérieure à juillet 2015.

Toutefois les écritures de ces périodes ont été comptabilisées courant 2015, suite au recrutement du Chef Comptable.

### **2.5 Les comptes désignés**

Les résultats de nos travaux sur les comptes désignés font l'objet d'un rapport séparé.

### **2.6 Actifs immobilisés**

Les actifs immobilisés des AEP et de l'UC-PSAC sont réels et correctement évalués, et le droit de propriété de l'UC-PSAC ou des bénéficiaires sur ces actifs, est établi en conformité avec les accords de financement.



Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1388 01 M  
Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

## **2.7 Demande de Remboursement de Fonds**

Les résultats de nos travaux sur les Demandes de Remboursement de Fonds font l'objet d'un rapport séparé.

## **2.8 Dépassement budgétaires**

Nos travaux n'ont pas mis en évidence des dépassements budgétaires au 31 décembre 2014.

## **2.9 Recettes**

Au 31 décembre 2014, le projet n'enregistre aucunes recettes issues de la vente des dossiers d'appels d'offres (DAO), ainsi que les intérêts créditeurs des comptes bancaires.

## **2.10 Reporting**

Les Rapports de Suivi Financiers (RSF) du PSAC ont régulièrement été transmis à la Banque Mondiale dans les délais requis du 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015.

## **2.11 Respect des obligations juridiques et fiscales**

Nos travaux n'ont pas mis en évidence des cas de non respect des obligations juridiques et fiscales.





**Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)**

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1368 01 M  
Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

## 2.12 Exécution physique

Les sondages que nous avons réalisés, afin de nous assurer de l'exécution physique des activités, conduisent aux résultats suivants :

Filières	Axes / régions	Itinéraires visités	Date de la visite	Commentaires
GBEKE		<i>Brobo – Saminikro – Ahouzankro:</i> Cet itinéraire est long de 16 Kms 600 mètres.	Du 24 au 28 avril 2016	Nous constatons que les travaux ont été réalisés et réceptionnés provisoirement. Pendant notre visite, nous avons effectué des entretiens et il est ressorti que certains ponts présentent des défaillances. L'eau de pluie ne ruisselle pas dans les dalots posés mais plutôt sur la route. Le constat de cette anomalie a été fait avec le superviseur de l'AGEROUTE. Lequel nous a également donné l'assurance que des corrections seront apportées vu que la garantie de 06 mois après réception de la voie est toujours en vigueur.
		<i>N'Gbedjo Ahougnansou – Bord Rivière Khan</i> Cet itinéraire est long de 15 Kms.		Nous constatons que les travaux ont été achevés et le prestataire est dans la phase de rattrapage de certaines anomalies mineures.
		<i>Carrefour Bondoussou – Kongo</i> Ce tronçon est long de 08 Kms.		Les travaux ont été achevés et réceptionnés.
		<i>Agbakro – Messoukro – Carrefour Dia Andokro</i>		Pour ce trajet dont les travaux sont toujours en cours, nous avons constaté un manque d'apport de terre à certains endroits et surtout la construction d'une buse à un point critique de passage d'une grande quantité d'eau.
HAMBOL		<i>Katrola – Lougbonou – Naplékaha (Ex SODESUCRE)</i>	Du 24 au 28 avril 2016	Au cours de notre visite portant sur cet itinéraire, nous avons constaté un creux sur une buse. Cette défaillance a été remontée au superviseur de l'AGEROUTE, qui séance tenante a donné des instructions au bureau d'étude pour que cette anomalie soit rapidement relevée et corrigée.
		<i>Naplekaha – Tambaha</i>		Cette voie a été réceptionnée provisoirement
		<i>Fronan – Kanangonon – Tafolo – Watraban</i>		Les travaux existent.
		<i>Timbé – Fleuve N'Zi</i>		Nous avons constaté que les travaux sur ce tronçon sont toujours en cours d'exécution. Il reste principalement la construction d'un pont à un point de passage d'une très importante quantité d'eau en saison de pluie.
		<i>Timorokaha – Kiohan et Tortiya – Sangadjokaha – Gneneninfokaha – Campements agricoles</i>		Les travaux portant sur cet itinéraire ont été réceptionnés provisoirement.



Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1388 01 M  
Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

Filières	Axes / régions	Itinéraires visités	Date de la visite	Commentaires
Coton	PORO	Napié – Tchogbodougou	Du 24 au 28 avril 2016	Cette route a été réceptionnée le 04/02/2016 et les travaux d'entretien doivent débuter dans environ 02 mois.
		Sandigué – Gara Cet axe est de 11 Km 80 mètres	Du 24 au 28 avril 2016	Cette voie a été réceptionnée provisoirement
Heve Palmier à huile 2013	Adiaka/Ab boisso/Bon houa	Kongokro – Galekro – Adamakro; Alohoré – Kabido Carrefour et Kongokro – Rivière Soumarékro	6 mai 2016	Ces tronçons ont été réceptionnés en mai 2015.
		Larabia – Wogninkro et Wogninkro - Jerusalem	6 mai 2016	Ces deux axes ont été réceptionnés en novembre 2015.
		Carrefour Akroaba – Wohou Cette route es longue de 24 Km	6 mai 2016	Cette route a été réceptionnée en mai 2015
		Wohou GVC – Route N'Zikro Cet itinéraire est long de 13,7 Km	6 mai 2016	Cet itinéraire a été réceptionné en novembre 2015.





Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1368 01 M  
Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

### 3 Passation des marchés

Afin de fonder notre opinion sur la régularité des marchés passés dans le cadre du projet, nous avons mis en œuvre les diligences suivantes :

- Vérifier si les méthodes de passation des marchés, d'évaluation et d'adjudication, ont été respectées conformément aux dispositions du bailleur ;
- Vérifier si les critères de sélection des consultants sont respectés, en mettant en exergue le principe de clarté et de transparence de l'évaluation des offres ;
- Examiner la conformité de l'exécution du contrat avec les dossiers d'appel d'offres approuvés ;
- Vérifier si les dépenses engagées dans le cadre du projet sont éligibles ;
- Analyser les risques en matière de respect des principes d'acquisitions, de contrôle, de compétences et la capacité de gestion du personnel de l'agence d'exécution, et plus généralement ceux liés au système national ;
- Vérifier si tous les avis d'appel d'offres ont été suivis, et si les procédures de publication ont été respectées conformément aux modèles qui fixent le contenu, notamment le canal de transmission des informations, les clauses contractuelles, les délais et date de soumission et d'ouverture des offres, les garanties exigées, l'adresse pour l'obtention des documents d'appel d'offres ;
- Effectuer un rapprochement entre le DAO et le dossier type d'appel d'offres, afin de vérifier si les conditions requises sont respectées : éligibilité, garantie de l'offre et bonne exécution, monnaies (de l'offre, de l'évaluation et du paiement), validité et formules d'ajustement des prix, preuve de la capacité du soumissionnaire à exécuter le contrat, critères d'évaluation, spécificités techniques, termes de références, non objection de la banque au DAO proposé ;
- Examiner et vérifier si les procédures d'ouverture des plis ont été respectées, notamment le respect des dates limites pour les soumissions, le délai entre la date limite de soumission et l'ouverture des plis, l'enregistrement de la présence des représentants des soumissionnaires ; le rejet des soumissions en retard ; l'ouverture de toutes les soumissions en temps opportun, la lecture des détails, le procès-verbal d'ouverture des plis, le procès-verbal des discussions des problèmes associés aux soumissions au moment de l'ouverture des plis ;
- Vérifier si la garantie de bonne exécution a été suivie : cohérence des délais avec les dossiers d'appel d'offres ; procès-verbaux des négociations relatives aux contrats de consultants et des modifications





**Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)**

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1368 01 M  
Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

effectuées aux contrats de fournitures, travaux et services dans leur version finale.

Nos travaux relatifs à la passation des marchés ont relevé les anomalies suivantes dans la constitution des Dossiers d'Appels d'Offre :

- Absence de Procès Verbal de réception provisoire des travaux ;
- Absence de facture et de preuve de paiement ;
- Absence d'ordre de services.

Abidjan, le 30 mai 2016

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI

Marcel Koppin  
Associé  
*Marcel Koppin*



**Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)**

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1368 01 M  
Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

**Annexe 1 : Tableau des Emplois et Ressources au 31 décembre 2014 et  
Notes aux états financiers**

**Annexe 1 :  
Tableau des Emplois et Ressources au 31  
décembre 2014 et Notes aux états financiers**



ROYAUME DU BURKINA FASO

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire

Financement Groupe Banque Mondiale - Fon (IFM) N° 118752141 - Indé (IM) N° 14918 - Financement de la République d'Ivoire - Convention N° 40114 - CC - 08/01/14



Emplois	Notes	Ressources	Notes	31/12/2014
Revenus d'investissement	1	254 314 414	Subvention equip. ETAT PFF requr	150 800 200
Revenus d'exploitation	4	78 657 253	Subvention equip. MLI requr	850 400
			Subvention equip. SFY requr	5 000 000
			Subvention equip. BUA - RECHT requr	41 881 143
			Subvention equip. CCO requr	1 900 000
			<b>Sous total/ subv Equip</b>	<b>264 314 214</b>
			Subvention equip. ETAT PFF requr	100 750 048
			Subvention equip. RDC requr	160 598 647
			Subvention equip. PFF requr	40 264 406
			Subvention equip. ION CREDIT requrs	240 100 100
			Subvention equip. ION CCO requr	19 985
			Subvention equip. DR AG. POLITE requr	27 000
			Subvention equip. DR APR/MAC requr	44 058
			Subvention equip. CCO requr	1 000 000
			Subvention equip. CCO CCO requr	15 800
			Subvention equip. CCE APR/MAC requr	44 328
			Subvention equip. COMI CCO requr	10 800
			Subvention equip. COMI APR/MAC requr	19 800
			Subvention equip. MLI CCO requr	4 000 000
			<b>Sous total subv. Evolut</b>	<b>748 617 253</b>
<b>Total dépenses</b>		<b>1 012 931 677</b>		<b>1 012 931 677</b>
IMC-RECHT (IM) - 3 volume		250 588 243	Avance en compte Eto (IM)	5 400 800
IMC-RECHT (IM) - 3 volume		4 881 000	Avance en compte Eto (IM)	26 454 906
			Avance en compte CCO	6 600 444 100
			Avance en compte (IM) (IM)	420 200
			Avance en compte (IM) (IM)	1 550 000 000
			Avance en compte (IM) (IM)	650 000 000
			Avance - AT ENDE F. Eto (IM)	2 800 000 000
			Avance contribution APR/MAC	2 000 000 000
			Avance contribution CCO	15 800
			Avance APR/MAC (IM) (IM)	64 128
<b>Total ressources</b>		<b>343 988 243</b>	<b>Total avances</b>	<b>15 677 981 781</b>
			IMC-RECHT (IM) - 3 volume	1 000 000 000
			IMC-RECHT (IM) - 3 volume	650 000 000
			IMC-RECHT (IM) - 3 volume	5 400 800
			IMC-RECHT (IM) - 3 volume	69 676 800
			IMC-RECHT (IM) - 3 volume	19 800
			IMC-RECHT (IM) - 3 volume	12 800
			IMC-RECHT (IM) - 3 volume	478 300 000
			IMC-RECHT (IM) - 3 volume	1 000 000 000
			IMC-RECHT (IM) - 3 volume	44 328
			IMC-RECHT (IM) - 3 volume	236 000 000
			IMC-RECHT (IM) - 3 volume	118 259 098
<b>Total Trésorerie</b>		<b>422 265</b>	<b>Total dettes</b>	<b>4 406 000</b>
<b>TOTAL EMPLOIS</b>		<b>11 278 403 541</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>12 895 322 461</b>



Le RAF

NGORAN Yao Felix





## PROJET D'APPUI AU SECTEUR AGRICOLE EN CÔTE D'IVOIRE (PSAC)

---

### Note 1 Présentation du projet

#### 1.1 Contexte du projet

Le Projet d'appui au Secteur Agricole de Côte d'Ivoire (PSAC) s'inscrit dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) du Gouvernement adopté en Juillet 2010. Il se veut un instrument de mise en œuvre de certaines recommandations de l'étude sur l'Agenda de la Croissance basée sur les ressources naturelles initiée par la Banque mondiale. Il complète ou approfondit dans le cadre du portefeuille de l'IDA, (i) les opérations en cours, en particulier le Programme de Productivité Agricole En Afrique de l'Ouest (PPAAO-WAAPP), focalisé sur les cultures vivrières et le Projet Emplois des Jeunes qui vise l'amélioration de l'employabilité des jeunes, (ii) ou les opérations envisagées, notamment le Projet d'Urgence de Renaissance des Infrastructures (PRI-CI).

Le démarrage effectif du PSAC a eu lieu le 22 Mai 2014 à partir de son lancement officiel par Monsieur le Ministre de l'Agriculture à Aboisso.

#### 1.2 Objectifs du Projet

Le Projet d'appui au Secteur Agricole de Côte d'Ivoire (PSAC) a pour finalité de contribuer à lutter contre la pauvreté en milieu rural, tant par une augmentation des revenus des producteurs bénéficiaires que par l'amélioration du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et la valeur ajoutée créée tout au long de la chaîne. Pour ce faire, le projet vise les cinq (5) objectifs de développement spécifiques suivants :

- Faciliter l'accès aux marchés des produits des filières ciblées ;
- Améliorer la productivité des filières ciblées par le Projet ;
- Faciliter l'accès des petits exploitants aux technologies ;
- Améliorer le cadre institutionnel de développement des filières ciblées ;
- Assurer une gestion efficace et efficiente du Projet.

#### 1.3 Composantes du Projet

Le Projet PSAC comprend quatre composantes dont trois (3) composantes techniques et une composante administrative comme suit :

**Composante 1.** Promotion du Partenariat Public Privé (PPP) pour le développement durable du cacao dans le Sud-Ouest ;

**Composante 2.** Appui à l'extension et au renouvellement des plantations villageoises de palmier à huile et d'hévéa dans le Sud-Est ;

**Composante 3.** Appui à la filière coton et à la promotion de la transformation de la noix de cajou dans le Centre et le Nord ;

**Composante 4.** Mise en œuvre du Projet et appui au MINAGRI pour la coordination sectorielle, notamment au Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)

Les activités de chacune des trois (3) composantes techniques sont structurées autour de trois (3) sous-composantes, à savoir un appui (i) à l'accès aux marchés (pistes, information, commercialisation, qualité, certification), (ii) à la productivité (accès aux technologies et services

pour les petits producteurs, transformation ; (iii) aux aspects institutionnels par un renforcement de capacités des sociétés coopératives et des organisations interprofessionnelles.

#### 1.4 Les bénéficiaires

Les principaux groupes cibles du Projet sont les petits planteurs des zones sélectionnées productrices de cacao, de palmier à huile, d'hévéa, d'anacarde et de coton. Il est prévu qu'au moins 120 000 planteurs bénéficient directement des interventions du PSAC, dont 17% de femmes (10% dans le cacao, 20% dans l'hévéa, 15% dans le palmier à huile et le coton et au moins 20% dans l'anacarde). Le Projet cible également les organisations interprofessionnelles des filières retenues dans le cadre du Projet, de même que des structures nationales de recherche et développement rural et au plan institutionnel, plusieurs ministères techniques et structures sous tutelle.

#### 1.5 Financement du projet

Le coût global du Projet prévu pour une durée de quatre (4) ans s'élève à 150,8 millions de Dollars (USD), soit 75,04 milliards de F CFA. Il est financé par le Groupe de la Banque Mondiale (25 milliards de F CFA), la France à travers le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) (17,84 milliards F CFA), l'Etat de Côte-d'Ivoire (2,5 milliards de FCFA) et les Interprofessions et les Bénéficiaires (29,7 milliards F CFA).

#### 1.6 Stratégie et moyens de mis en œuvre

La gestion du Projet est confiée à une Unité de Coordination du Projet (UCP), créée par Arrêté de Monsieur le Ministre de l'Agriculture. L'UCP a été mise en place en mai 2014, et dotée d'une autonomie administrative, technique et financière. Sur le plan institutionnel, l'UCP est rattachée à la Direction Générale de la Planification, du contrôle des Projets et des Statistiques (DGPPS) sous l'autorité de laquelle sont mises en œuvre, de façon générale les activités du Projet.

Un Comité d'Orientation et de Pilotage, créé par arrêté interministériel N°478/MINAGRI/MPMEF/MPMB du 23/10/2014 et présidé par le DGPPS, a été également mis en place pour l'approbation des PTBA, le contrôle du respect des termes de l'Accord de financement et des conventions avec les structures de mise en œuvre, la facilitation de la collaboration et le développement de synergies avec les autres projets complémentaires intervenant dans le sous-secteur, etc. Dans ce cadre, le COP s'est réuni trois fois (3) au cours de l'année 2015.

Pour l'exécution des différentes composantes, le Projet s'appuie sur cinq (05) Agences d'Exécution du Projet (AEP) avec qui l'UCP a signé des conventions ou des contrats. Ces cinq structures techniques exécutent les activités du PSAC dans les zones de concentration du Projet sur la base d'un partage des coûts à travers des mécanismes de financement existants, conformément à leurs manuels de procédures validés par les partenaires techniques et financiers. Ce sont :

- Le Conseil du Café-Cacao, pour le volet Cacao (Composante 1 du PSAC)
- L'APROMAC, pour la filière Hévéa (une section de la Composante 2)
- L'AIPH, pour la filière palmier à Huile (une section de la Composante 2)
- INTERCOTON, pour le volet Coton de la Composante technique 3
- Et Le Conseil du Coton et de l'Anacarde, pour le sous-secteur Anacarde de la troisième composante technique.



### 1.7 L'exécution financière des fonds IDA et C2D

Trois (3) AEP (CCC, AIPH et APROMAC) ont reçu des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) l'autonomie de gérer les fonds de l'IDA, du C2D et leurs contributions pour l'exécution des dépenses du Projet rattachées à leurs composantes respectives.

Les fonds IDA et C2D destinés au financement des activités du CCA et INTERCOTON sont gérés par l'UCP pour leur compte. Les contributions de ces deux AEP citées sont gérées par celles –ci.

### 1.8 Présentation synoptique du Projet

Dénomination du Projet	PSAC
Montant global du financement	150,80 millions de dollars US = 75 040 000 000 F CFA
Signature de l'accord de financement IDA « Don N°H8750-CI et Crédit N°5297-CI »	05 Novembre 2013
Signature de la convention d'affectation AFD « N° CCI 1368 01 M »	22 Novembre 2013
Date de mise en vigueur	05 Mai 2014
Date de clôture du Projet	31 Octobre 2017
Filières soutenues par le PSAC	Cacao, Hévéa, Palmier à huile, Coton et Anacarde
Zones d'intervention	Régions du Sud-Comoé, La Mé, Gbêkê, Gontougo, Hambol, Nawa, Tchologo, Poro, Bagoué
Coordonnateur du Projet	M. AGNEROH A. Raphaël <a href="mailto:agnero100@yahoo.fr">agnero100@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:r.agneroh@psac.ci">r.agneroh@psac.ci</a>
Point focal MINAGRI, pour le compte du C2D	M. COULIBALY Siaka Minahaya, Directeur de Cabinet (MINAGRI)
Président du Comité de Pilotage	M. COULIBALY NOUHOUN, Directeur Général de la Planification, du Contrôle des Projets et des Statistiques (DGPPS)/MINAGRI



## **Note 2 Principes appliqués pour l'élaboration des états financiers**

Les comptes sont tenus conformément aux dispositions du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA). Les états financiers dérogent à la présentation recommandée par le SYSCOA pour tenir compte de la spécificité des projets de développement et des attentes du bailleur de fonds. Conformément aux dispositions du Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptables de l'Unité de Coordination du PSAC, la Comptabilité du Projet est basée à la Coordination et les états financiers du Projet sont consolidés. Ils contiennent à la fois les informations financières relatives à l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et celles des Agences d'exécution du Projet (AEP). Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2014 sont les suivantes :

### **2.1 Mode de comptabilisation**

Le projet tient une comptabilité d'engagement. Ainsi, les opérations sont comptabilisées dès lors que l'engagement contractuel du projet ou des tiers est établi.

Le principe de spécialisation des exercices pour la comptabilisation des charges et des produits liés (subventions) n'est pas d'une application stricte. Le fait générateur des dépenses est leur facturation ou leur paiement dans certains cas, et plus généralement leur exigibilité. Il n'est pas procédé à l'évaluation de provisions de charges ainsi qu'à l'enregistrement de produits à recevoir autres que les subventions.

Les schémas de comptabilisation retenus reflètent le circuit de traitement des dépenses dans les projets. Ils reposent sur l'équilibre de base consistant en la neutralisation systématique des charges par des produits concomitants (subventions).

### **2.2 Mobilisation des fonds**

#### **2.2.1 Mobilisation des fonds du crédit et du Don de l'IDA**

Les fonds du crédit et du Don IDA sont mobilisés sur présentation de Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) ou des Demandes de Paiement Direct. Dans cette dernière méthode de tirage, les fournisseurs sont directement réglés par le bailleur de fonds et la dette annulée en comptabilité à la réception de l'avis de décaissement émis à cet effet.

#### **2.2.1 Mobilisation des fonds du C2D**

Les fonds du C2D sont mobilisés sur présentation d'une demande de versement adressée par l'UC-PSAC à l'AFD à laquelle sont joints les documents suivants :

### **2.3 Avances des fonds**

Pour l'IDA, Le dépôt initial de fonds effectué par la banque Mondiale est porté au passif en contrepartie de la trésorerie. Il s'agit d'une avance renouvelable sur présentation de justificatifs de dépenses dont le montant n'est modifié que sur décision expresse du bailleur de fonds.

Note 4

Dépenses d'exploitation

Il s'agit de l'ensemble des dépenses consolidées engagées par le projet et les agences d'exécution, autres que les dépenses d'équipement. Ce poste comprend les dépenses de fonctionnement, de formation, d'études et de rémunérations de prestataires de services effectuées depuis le début du projet. Le solde se décompose comme suit en francs CFA :

	Cumul au 31/12/2014	Dépenses au 31/12/2014
Achats	231 341 630	213 460 752
Transports	18 327 600	14 397 600
Services extérieurs A	187 998 102	156 587 126
Services extérieurs B	146 183 085	118 046 307
Impôts et taxes		-
Autres charges		-
Charges de personnel	164 671 994	164 671 994
Frais financiers	94 842	94 842
<b>Dépenses d'exploitation</b>	<b>748 617 253</b>	<b>667 258 621</b>

Note 5 :

Les subventions d'équipements et d'exploitations reçues

Les subventions reçues sont relatives pour l'IDA aux DRF émises, ayant fait l'objet de paiement à la clôture de l'exercice ainsi que les DRF à établir.

Les subventions des financements (C2D, Etat Ivoirien, AEP et bénéficiaires) et des fonds provenant des DAO et intérêts créditeurs, regroupent les décaissements effectués sur les fonds avancés ainsi que les dépenses directement couvertes par les concernés au titre de leur contribution aux dépenses du Projet.

Au 31 décembre 2014, Le montant total s'élève à 931 573 045 FCFA et se présente comme suit en milliers de Francs CFA

SOURCE DE FINANCEMENT	DEPENSES EQUIPEMENT	DEPENSES EXPLOITATION	TOTAL
PPF	61 881 143	80 268 838	142 149 981
IDA	5 022 080	242 948 901	247 970 981
C2D	5 805 600	137 814 427	143 620 027
RCI	191 605 601	204 990 058	396 595 659
CCC	0	19 800	19 800
APROMAC	0	136 862	136 862
INT CRED+DAO	0	1 079 735	1 079 735
<b>TOTAL</b>	<b>264 314 424</b>	<b>667 258 621</b>	<b>931 573 045</b>



En ce qui concerne le C2D, l'AFD verse au titre du Projet C2D-PSAC une avance initiale correspondant à 100% des mandats annuels du Projet. Cette avance est également renouvelable sur la base des documents relatifs à la mobilisation des fonds du C2D.

En ce qui concerne le fonds de roulement constitué par l'Etat ivoirien, son montant est directement affecté par les virements reçus du Trésor Public et les dépenses réglées.

#### 2.4 Conversions monétaires

Elles sont effectuées au taux de change historique selon les avis de paiement de l'IDA. Les dépenses sont remboursées par l'IDA pour leur contre-valeur en francs CFA de sorte qu'il n'est pas constaté de gain, ni de perte de change.

#### 2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées en comptabilité pour leur coût historique. Elles ne font pas l'objet d'amortissement en raison de la spécificité du financement des projets.

En effet, les immobilisations sont acquises au moyen de subventions et leur renouvellement n'est pas prévu au terme du projet. Le projet ne dégagant pas de résultat, il est admis que les immobilisations ne soient pas dépréciées en comptabilité.

Par ailleurs, les cessions et autres sorties d'immobilisations ne sont pas reflétées dans les comptes afin de mettre en évidence l'utilisation des fonds reçus du bailleur.

#### Note 3 Dépenses d'équipement

Elles représentent l'ensemble des coûts consolidés engagés depuis le démarrage du projet jusqu'au 31 décembre 2014 pour l'acquisition d'immobilisations utilisées exclusivement dans le cadre du projet.

Ce poste s'analyse comme suit, en francs CFA.

	<u>Cumul au 31/12/2014</u>	<u>Dépenses au 31/12/ 2014</u>
Logiciel de gestion	28 871 249	28 871 249
Matériel de bureau et de repro	13 800 100	13 800 100
Matériel informatique	68 114 380	68 114 380
Mobilier de bureau	31 735 095	31 735 095
Matériel de transport	121 793 600	121 793 600
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>264 314 424</b>	<b>264 314 424</b>



**Note 6 : DRF à établir**

Ce poste correspond aux dépenses engagées et payées sur le compte IDA-CREDIT, apparaissant sur les relevés bancaires de l'exercice et qui n'ont pas fait l'objet de DRF jusqu'à la clôture de l'exercice 2014. Ces dépenses concernent uniquement celles apparaissant sur le relevé bancaire de la période du 13/11/2014 au 31/12/2014 pour un montant total de 299 588 243 FCFA.

**Note 7 : IDA-CREDIT dépenses en attente de règlement**

Il s'agit d'une acquisition de motos avec le fournisseur CFAO pour un montant de 4.400.000 FCFA. Au 31 décembre 2014, cette dépense a été constatée en immobilisation mais le règlement a été effectué au cours de l'exercice suivant.

**Note 8 : AVANCES**

**8-1 : Avances en compte Etat-PPF**

Cette rubrique représente les avances de fonds reçues de l'Etat dans le cadre du PPF, diminuées des emplois s'analysant en des subventions reçues du compte contrepartie au titre du financement des dépenses du projet. Au 31 décembre 2014, le solde de ce compte s'élève à 5 421 802 FCFA. Ce solde correspond au solde du compte bancaire de la contrepartie- PPF. Ce compte se présente en FCFA comme suit :

Montant de l'avance :	299 975 061
Dépenses d'équipement :	- 190 803 201
Dépenses d'exploitation 2013 :	- 8 340 724
Dépenses d'exploitation 2014 :	<u>- 103 750 048</u>
SOLDE DE L'AVANCE :	5 421 802

**8-2 : Avances en compte Etat-RCI-2**

Ce poste est relatif aux avances de fonds reçues de l'Etat après la phase du PPF, diminuées des emplois s'analysant en des subventions reçues du compte contrepartie au titre du financement des dépenses du projet. Au 31 décembre 2014, le solde de ce compte s'élève à 89 616 866 FCFA. Ce solde correspond au solde du compte bancaire de la contrepartie- RCI2. Il est ainsi reconstitué en FCFA :

Montant de l'avance :	200 000 000
Dépenses d'équipement :	- 802 400

Dépenses d'exploitation : -109 580 734

SOLDE DE L'AVANCE : 89 616 866

**8-3 : Avances en compte C2D**

Ce poste représente les avances de fonds reçues du C2D, diminuées des emplois s'analysant en des subventions reçues du compte contrepartie au titre du financement des dépenses du projet. Au 31 décembre 2014, le solde de ce compte s'élève à 6 606 444 101 FCFA. Ce solde correspond au solde du compte bancaire de la contrepartie C2D. Il se présente comme suit en FCFA :

Montant de l'avance : 6 750 000 000

Dépenses d'équipement : - 5 805 600

Dépenses d'exploitation : -137 750 299

SOLDE DE L'AVANCE : 6 606 444 101

**8-4 : Produits d'intérêts créditeurs et de DAO**

Il s'agit de l'ensemble des dépenses payées par les fonds mobilisés à travers les intérêts créditeurs reçus des comptes projet de l'IDA et la vente de Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), cela depuis le début du Projet jusqu'au 31 décembre 2014. Le montant total du solde s'élève à 420 285 Francs CFA décomposé comme suit :

Montant vente DAO : 1 500 000

Dépenses d'exploitation : - 1 079 735

SOLDE DAO : 420 285

**8-5 : Avance initiale IDA-CREDIT**

Le solde de ce poste correspond au montant de l'avance initiale octroyée par l'IDA, conformément à l'Accord de crédit, diminué du montant des DRF recouvré par à la date du 31 décembre 2014. Il est ainsi reconstitué, en Francs CFA :

Montant de l'avance initiale 1 350 000 000

Montant recouvré par la Banque Mondiale -0

Solde de l'avance 1 350 000 000

**8-5 : Avance initiale IDA-DON**

Le solde de ce poste correspond au montant de l'avance initiale octroyée par l'IDA, conformément à l'Accord de Don, diminué du montant des DRF recouvré par à la date du 31 décembre 2014. Il est ainsi reconstitué, en Francs CFA :

Montant de l'avance initiale 650 000 000

# IMMOS 2014



PROJET D'APPLI AU SECTEUR AGRICOLE EN COTE D'IVOIRE - COTE D'IVOIRE

Inventaire et fiche immo Au 07/06/2018

Situ	SOLCOM PTE	Immo	Libellé	Date d'acquisition	Taux	Valeur d'origine	Financement	SACTIVT	BENEFICI	PORTE	LIGNE BGF	Identification	Emplacement	Date Excl	Valeur Excl	VetCat
01	244210	1300028	ORDINATEUR PORTABLE ECRAN 15" CORE7 WINDOWS 8.00 11. OFFICE PRO	30/10/2013	0,00	1 068 161,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/LABT	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300027	ORDINATEUR PORTABLE ECRAN 15" CORE7 WINDOWS 8.00 11. OFFICE PRO	30/10/2013	0,00	1 068 161,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/LABT	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300028	ORDINATEUR DE BUREAU Ecran 20" Core i7 windows 8.00 11. Office 2013	30/10/2013	0,00	978 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/OTOF	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300030	ORDINATEUR DE BUREAU Ecran 20" Core i7 windows 8.00 11. Office 2013	30/10/2013	0,00	978 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/OTOF	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300031	ORDINATEUR DE BUREAU Ecran 20" Core i7 windows 8.00 11. Office 2013	30/10/2013	0,00	978 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/OTOF	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300032	ORDINATEUR DE BUREAU Ecran 20" Core i7 windows 8.00 11. Office 2013	30/10/2013	0,00	978 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/OTOF	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300033	ORDINATEUR DE BUREAU Ecran 20" Core i7 windows 8.00 11. Office 2013	30/10/2013	0,00	978 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/OTOF	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300034	ORDINATEUR DE BUREAU Ecran 20" Core i7 windows 8.00 11. Office 2013	30/10/2013	0,00	978 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/OTOF	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300035	ORDINATEUR DE BUREAU Ecran 20" Core i7 windows 8.00 11. Office 2013	30/10/2013	0,00	978 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/OTOF	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300036	IMPRIMANTE COULEUR GRAND TIRAGE	30/10/2013	0,00	868 060,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/IMP-C	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300037	IMPRIMANTE COULEUR GRAND TIRAGE	30/10/2013	0,00	868 060,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/IMP-C	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300038	IMPRIMANTE COULEUR GRAND TIRAGE	30/10/2013	0,00	868 060,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/IMP-C	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300039	IMPRIMANTE COULEUR GRAND TIRAGE	30/10/2013	0,00	868 060,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/IMP-C	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300040	IMPRIMANTE COULEUR GRAND TIRAGE	30/10/2013	0,00	868 060,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/IMP-C	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300041	TABLETTE ECRAN 10,6" 8460x6100 Ml. Quad core N7/DVA Tegra3	30/10/2013	0,00	474 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/TABL	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300042	TABLETTE ECRAN 10,6" 8460x6100 Ml. Quad core N7/DVA Tegra3	30/10/2013	0,00	474 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/TABL	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300043	TABLETTE ECRAN 10,6" 8460x6100 Ml. Quad core N7/DVA Tegra3	30/10/2013	0,00	474 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/TABL	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300044	TABLETTE ECRAN 10,6" 8460x6100 Ml. Quad core N7/DVA Tegra3	30/10/2013	0,00	474 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/TABL	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300045	TABLETTE ECRAN 10,6" 8460x6100 Ml. Quad core N7/DVA Tegra3	30/10/2013	0,00	474 960,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/TABL	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300046	ONDULEUR 1000 VA	30/10/2013	0,00	113 308,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/ONDX	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300047	ONDULEUR 1000 VA	30/10/2013	0,00	113 308,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/ONDX	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300048	ONDULEUR 1000 VA	30/10/2013	0,00	113 308,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/ONDX	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300049	ONDULEUR 1000 VA	30/10/2013	0,00	113 308,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/ONDX	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300050	ONDULEUR 1000 VA	30/10/2013	0,00	113 308,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/ONDX	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300051	ONDULEUR 1000 VA	30/10/2013	0,00	113 308,04	D110101	AG1	B203	B203	2420	01MNGZDGF/ONDX	MINZDGP		0001/1900	0
01	244210	1300057	COPIEUR CANON R2203R	30/10/2013	0,00	8 313 000,04	D110101	AG1	B201	B201	2411	0198ALC/CPIN/MA	UCPRHAL		0001/1900	0
01	244210	1300058	COPIEUR CANON R2203R	30/10/2013	0,00	8 313 000,04	D110101	AG1	B201	B201	2411	0198ALC/CPIN/MA	UCPRHAL		0001/1900	0

PROJET D'APPUI AU SECTEUR AGRICOLE EN COTE D'IVOIRE - COTE D'IVOIRE

Inventaire et fiche Immo Au 07/06/2018

Site	S/OUCOM PTE	Immo	Librairie	Date d'acquisition	Taux	Valeur d'origine	Frais de mise en état	SUACTIVITE	BENEFICIAIRE	PORTÉ	LIGNE BUDG	Identification	Employement	Date Eval.	Valeur Eval.	DetraCul	ValCat cul
01	244110	-----	MATERIELS DE BUREAU RC1	19/11/2013	0.00	336 300.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130002	FAUTEUIL DE DIRECTION	19/11/2013	0.00	336 300.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130003	FAUTEUIL DE DIRECTION	19/11/2013	0.00	336 300.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130004	TABLE CENTRAL (AVEC 6 CHAIRES SANS MANCHETS ET REMBOURSEES)	19/11/2013	0.00	1 121 000.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130005	POSTE DE TRAVAIL (1M DE LARGEUR ET 2M DE LONGUEUR)	19/11/2013	0.00	442 500.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130006	POSTE DE TRAVAIL (1M DE LARGEUR ET 2M DE LONGUEUR)	19/11/2013	0.00	442 500.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130007	POSTE DE TRAVAIL (1M DE LARGEUR ET 2M DE LONGUEUR)	19/11/2013	0.00	442 500.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130008	POSTE DE TRAVAIL (1M DE LARGEUR ET 2M DE LONGUEUR)	19/11/2013	0.00	442 500.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130009	APPAREIL DE REURE	19/11/2013	0.00	360 500.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130011	APPAREIL DE REURE	19/11/2013	0.00	360 500.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130012	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130013	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130014	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130015	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130016	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130017	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130018	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130019	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130020	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130021	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130022	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130023	CHAIRES VISITEURS (METALIQUE SIMPLE)	19/11/2013	0.00	26 560.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130024	SPUL (2CV)	19/11/2013	0.00	501 800.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	130025	SPUL (2CV)	19/11/2013	0.00	501 800.04		D110101	AG1	B.201	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	-----	FAUTEUIL DE DIRECTION	19/11/2013	0.00	336 300.04		D110101	AG1	B.202	2411	01MINZDGF/DIR/MINZDGP				0001/1900	C
01	244110	-----	Tarif au Compte 244110			6 025 700											
01	244110	-----	MATERIELE INFORMATIQUES RC1														
01	244210	130001	ORDINATEUR PORTABLE ECRAN 15" CORE7 WINDOWS 8.DD 11 OFFICE PRO	30/10/2013	0.00	1 088 161.04		D110101	AG1	B.203	2420	01MINZDGF/LAB1/MINZDGP				0001/1900	C
01	244210	130025	ORDINATEUR PORTABLE ECRAN 15" CORE7 WINDOWS 8.DD 11 OFFICE PRO	30/10/2013	0.00	1 088 161.04		D110101	AG1	B.203	2420	01MINZDGF/LAB1/MINZDGP				0001/1900	C

# IMMOS 2013





**Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)**

Accord de don IDA N° H8750-CI / Crédit IDA 5297-CI / Convention AFD CCI 1368 01 M  
Rapport d'audit financier

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

**Annexe 2 : Listing des immobilisations au 31 décembre 2014**

**Annexe 2 :  
Listing des immobilisations au 31 décembre 2014**

### 8-6 : Avances aux AEP sur fonds C2D

Ce poste représente les avances de fonds C2D octroyées aux AEP, diminuées des emplois s'analysant en des subventions reçues du compte C2D au titre du financement des dépenses du projet. Au 31 décembre 2014, le solde de ce poste s'élève à -64 128 FCFA. Ce solde essentiellement constitué des frais bancaires (-19 800 FCFA pour le CCC et -44 328 FCFA pour APROMAC) correspond au solde des comptes ouverts par le CCC et l'APROMAC au titre de la réception des fonds du C2D. Il est à noter qu'aucun transfert de fonds C2D n'a été effectué aux AEP en fin 2014.

#### Note 09 : Trésorerie

Les comptes de trésorerie se présentent comme suit en F.CFA au 31 décembre 2014 :

Compte Projet ECOBANK/ IDA-CREDIT :	1 050 411 757
Compte Projet ECOBANK/ IDA-DON :	650 000 000
Compte Projet ACCD/C2D :	6 606 444 101
Compte projet BNI/ ETAT-PPF :	5 421 802
Compte Projet BACI/RCI 2 :	89 616 866
Compte CCC BOA/IDA :	-19 800
Compte CCC BOA/C2D :	-19 800
Compte CCC BOA/CONTRIBUTION :	-19 800
Compte AIPH ECOBANK/IDA :	478 300 000
Compte APROMAC ECOBANK IDA :	1 012 528 242
Compte APROMAC ECOBANK/C2D :	-44 328
Compte APROMAC ECOBANK/ CONTRIBUT°:	239 105 638
Compte AGEROUTE ECOBANK/ IDA:	1 146 258 598
Compte DAO :	<u>420 265</u>
<b>TOTAL :</b>	<b>11 278 403 541</b>

Montant recouvré par la Banque Mondiale	-0
Solde de l'avance	<u>650 000 000</u>

#### 8-6 : Avances aux AEP sur fonds IDA

Ce poste représente les avances de fonds IDA octroyées aux AEP et à l'AGEROUTE, diminuées des emplois s'analysant en des subventions reçues du compte IDA au titre du financement des dépenses du projet. Au 31 décembre 2014, le solde de ce poste s'élève à 2 637 067 040 FCFA. Ce solde correspond au solde des comptes bancaires ouverts par les AEP et l'AGEROUTE au titre de la réception des fonds de l'IDA. Il se présente comme suit en FCFA :

Montant de l'avance AGEROUTE :	1 147 036 500
Montant de l'avance APROMAC :	1 012 572 341
Montant de l'avance AIPH :	<u>478 300 000</u>
Montant total de l'avance :	2 637 908 841
Dépenses d'exploitation IDA-CCC :	-19 800
Dépenses d'exploitation IDA-AGEROUTE :	-777 902
Dépenses d'exploitation IDA-APROMAC :	<u>- 44 428</u>
SOLDE DE L'AVANCE :	2 637 067 040

#### 8-7 : Avance contribution APROMAC

Ce poste représente les avances de la contribution de l'APROMAC, diminuées des emplois s'analysant en des subventions reçues du compte de l'APROMAC au titre du financement des dépenses du projet. Au 31 décembre 2014, le solde de ce poste s'élève à 239 105 638 FCFA. Ce montant correspond au solde de compte bancaire ouvert par l'APROMAC en vue de la réception de sa contribution. Il est reconstitué comme suit en FCFA :

Montant de l'avance :	239 242 500
Dépenses d'exploitation :	<u>-136 862</u>
SOLDE DE L'AVANCE :	239 105 638

#### 8-8 : Avance contribution CONSEIL CAFE CACAO (CCC)

Cette rubrique est relative aux avances de la contribution du CCC, diminuées des emplois s'analysant en des subventions reçues du compte de ce dernier au titre du financement des dépenses du projet. Au 31 décembre 2014 aucun approvisionnement n'a été fait. Ainsi, le solde de ce poste s'élève à - 19 800 FCFA. Ce montant constitué des frais bancaires de la période correspond au solde de compte bancaire ouvert par le CCC en vue de la réception de sa contribution.



PROJET D'APPUI AU SECTEUR AGRICOLE EN COTE D'IVOIRE - COTE D'IVOIRE

Site	BANQUE	Immo	Libellé	Date d'acquisition	Taux	Valeur d'origine	Frais	ACTIVITE	BENEFICIAIRE	POSTE	LOGIE	Identifcation	Emplacement	Date Eval	Valeur Eval	ValCalc
01	213030	1400007	LOGICIEL DE GESTION PROJET IDA-C	15/10/2014	0,00	5 273 010,01		D110101	A01	B204	2130	01AUCPTOM2PROJDA001/14	UCP2COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400002	LOGICIEL TOM2PRO ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	1 470 854,01		A130101	A02	B204	2130	02AUCPTOM2PROJDA001/14	AEP1COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400003	LOGICIEL TOM2PRO ET 4 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	1 790 284,01		B130201	A03	B204	2130	03AUCPTOM2PROJDA001/14	AEP2COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400004	LOGICIEL TOM2PRO ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	1 470 854,01		B230201	A04	B204	2130	04AUCPTOM2PROJDA001/14	AEP3COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400005	LOGICIEL TOM2PRO ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	1 470 854,01		C140501	A05	B204	2130	05AUCPTOM2PROJDA001/14	AEP4COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400006	LOGICIEL TOM2PRO ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	1 470 854,01		C230202	A06	B204	2130	06AUCPTOM2PROJDA001/14	AEP5COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400007	LOGICIEL TOM2PRO ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	1 470 854,01		D110101	A07	B204	2130	07AUCPTOM2PROJDA001/14	AEP6COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400008	LOGICIEL TOM2PRO ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	1 470 854,01		D110101	A01	B204	2130	01AUCPTOM2PROJDA002/14	UCP2COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400009	LOGICIEL TOM2PRO ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	2 796 803,01		D110101	A01	B204	2130	01AUCPTOM2PROJDA002/14	UCP2COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400010	LOGICIEL TOM2PRO ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	3 408 710,01		D110101	A01	B204	2130	01AUCPTOM2PROJDA002/14	UCP2COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400011	LOGICIEL TOM2MARCHÉ ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	928 834,01		A130101	A02	B204	2130	02AUCPTOM2MARCHÉ001/14	AEP1COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400012	LOGICIEL TOM2MARCHÉ ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	928 834,01		A130101	A03	B204	2130	03AUCPTOM2MARCHÉ001/14	AEP2COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400013	LOGICIEL TOM2MARCHÉ ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	928 834,01		B130201	A04	B204	2130	04AUCPTOM2MARCHÉ001/14	AEP3COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400014	LOGICIEL TOM2MARCHÉ ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	928 834,01		B130201	A05	B204	2130	05AUCPTOM2MARCHÉ001/14	AEP4COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400015	LOGICIEL TOM2MARCHÉ ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	928 834,01		C140501	A06	B204	2130	06AUCPTOM2MARCHÉ001/14	AEP5COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400016	LOGICIEL TOM2MARCHÉ ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	928 834,01		C230202	A07	B204	2130	07AUCPTOM2MARCHÉ001/14	AEP6COOP		00/01/1900	0
01	213030	1400017	LOGICIEL TOM2MARCHÉ ET 2 CLES D'ACCES	15/10/2014	0,00	928 834,01		D110101	A01	B204	2130	01AUCPTOM2MARCHÉ002/14	UCP2COOP		00/01/1900	0
01	244210	1400018	Matériel informatique			28 871 248										
01	244210	1400019	MATERIEL INFORMATIQUE	15/04/2014	0,00	13 578 900,04		D210301	A08	B203	2420	01MINAGR10FF13RC002/14	MINSAGR		00/01/1900	0
01	244210	1400020	ORDINATEUR PORTABLE MOSELE MAC NTOSH	15/04/2014	0,00	413 000,04		D210301	A08	B203	2420	01MINAGR10FF13RC002/14	MINSAGR		00/01/1900	0
01	244210	1400021	LOGICIEL OFFICE 2013	15/04/2014	0,00	413 000,04		D210301	A08	B203	2420	01MINAGR10FF13RC002/14	MINSAGR		00/01/1900	0
01	244210	1400022	LOGICIEL OFFICE 2013	15/04/2014	0,00	413 000,04		D210301	A08	B203	2420	01MINAGR10FF13RC002/14	MINSAGR		00/01/1900	0
01	244210	1400023	LOGICIEL OFFICE 2013	15/04/2014	0,00	413 000,04		D210301	A08	B203	2420	01MINAGR10FF13RC002/14	MINSAGR		00/01/1900	0
01	244210	1400024	LOGICIEL OFFICE 2013	15/04/2014	0,00	413 000,04		D210301	A08	B203	2420	01MINAGR10FF13RC002/14	MINSAGR		00/01/1900	0
01	244210	1400025	LOGICIEL OFFICE 2013	15/04/2014	0,00	413 000,04		D210301	A08	B203	2420	01MINAGR10FF13RC002/14	MINSAGR		00/01/1900	0
01	244210	1400026	LOGICIEL OFFICE 2013	15/04/2014	0,00	413 000,04		D210301	A08	B203	2420	01MINAGR10FF13RC002/14	MINSAGR		00/01/1900	0
01	244210	1400027	LOGICIEL OFFICE 2013	15/04/2014	0,00	413 000,04		D210301	A08	B203	2420	01MINAGR10FF13RC002/14	MINSAGR		00/01/1900	0

Site	SOURCE	Immo	Libellé	Date d'acquisition	Text	Valeur d'origine	Financement	SACTIVITE	RESEAU	PORTE	LIGNE	Identification	Emplacement	Date Eval.	Valeur Eval.	ValCalc
01	244210	1400094	LOGICIEL OFFICE 2013	15/04/2014	0,00	413 000,04	D210301	A08	B203	2420	01/MINAGR/DIR/PROJ/PPF/200/1/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244210	1400094	Total du Compté : 244210													
01	244220	1400098	MATERIELS INFORMATIQUES PPF	04/02/2014	0,00	3 422 000,13	D210301	A08	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244220	1400079	COPIEUR NUMERIQUE XEROX 5335	31/01/2014	0,00	504 900,13	D210301	A08	B203	2420	01/MINAGR/DIR/PROJ/PPF/200/1/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244220	1400071	IMPRIMANTE LASER COULEUR PRO 402 M45"9	31/01/2014	0,00	305 300,13	D210301	A08	B203	2420	01/MINAGR/DIR/PROJ/PPF/200/1/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244220	1400072	VIDEO PROJECTEUR EPSON EB 511	31/01/2014	0,00	305 400,13	D210301	A08	B203	2420	01/MINAGR/DIR/PROJ/PPF/200/1/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244220	1400073	ECRAN PROJECTEUR	31/01/2014	0,00	231 200,13	D210301	A08	B203	2420	01/MINAGR/DIR/PROJ/PPF/200/1/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244220	1400074	Total du Compté : 244220													
01	244250	1400107	MATERIELS INFORMATIQUES C20	02/05/2014	0,00	5 022 000,00	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400108	ORDINATEUR DE BUREAU HP PRO ONE TOUT EN UN	02/05/2014	0,00	531 000,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400109	ORDINATEUR DE BUREAU HP PRO ONE TOUT EN UN	02/05/2014	0,00	531 000,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400110	ORDINATEUR DE BUREAU HP PRO ONE TOUT EN UN	02/05/2014	0,00	531 000,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400111	ORDINATEUR PORTABLE HP 2000	02/05/2014	0,00	495 800,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400112	ORDINATEUR PORTABLE HP 2000	02/05/2014	0,00	495 800,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400113	IMPRIMANTE LASER COULEUR M451 DN	02/05/2014	0,00	308 800,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400114	IMPRIMANTE LASER COULEUR M451 DN	02/05/2014	0,00	308 800,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400115	IMPRIMANTE LASER COULEUR M451 DN	02/05/2014	0,00	308 800,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400116	IMPRIMANTE LASER COULEUR M451 DN	02/05/2014	0,00	308 800,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400117	VIDEO PROJECTEUR EPSON EB-S18	02/05/2014	0,00	377 600,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400118	VIDEO PROJECTEUR EPSON EB-S18	02/05/2014	0,00	377 600,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400119	ECRAN DE PROJECTION	02/05/2014	0,00	224 200,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400120	ECRAN DE PROJECTION	02/05/2014	0,00	224 200,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400121	ECRAN DE PROJECTION	02/05/2014	0,00	224 200,03	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244250	1400122	Total du Compté : 244250													
01	244300	1400126	MATERIELS BUREAUTIQUES RC2	09/09/2014	0,00	5 805 900,00	D110101	A01	B203	2420	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		
01	244300	1400126	CHARGEUR DE COPIEUR CANON R2535	09/09/2014	0,00	602 400,14	D110101	A01	B203	2411	01/UC/PC/PPH/MAR/D/COM/001/14	MINSAGR	00/01/1900	0		









